



Québec, le 2 juillet 2026

Monsieur Hugo Martin
Directeur régional-AMU
Direction générale des opérations
Ministère de la Sécurité intérieure
70, Boulevard Saint-Germain Est
Rimouski (Québec) G5L 7J9
hugo.martin@msp.gouv.qc.ca

Objet : Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine
Suivi de la demande de traitement confidentiel – État d'avancement du plan d'action pour l'application des recommandations du vérificateur général au 30 avril 2026



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Monsieur,

La commission a bien reçu, le 30 juin 2026, votre réponse écrite aux questions complémentaires du 10 juin dernier (DQ3). En réponse à celles-ci, vous avez également déposé auprès de la commission le *Plan d'action pour l'application des recommandations du Vérificateur général* (ci-après : le « **Plan d'action** ») ainsi que l'*État d'avancement du plan d'action pour l'application des recommandations du Vérificateur général au 20 avril 2026* (ci-après : l'« **État d'avancement** »). Ce dernier document a été déposé sous le sceau de la confidentialité, comme le permet la *Procédure relative au traitement des documents déposés sous le sceau de la confidentialité dans le cadre des travaux d'une commission d'enquête du BAPE* (ci-après : la « **Procédure** »).

Après analyse, la commission juge les réponses écrites du 30 juin 2026 ainsi que les informations contenues au Plan d'action répondent à ses questionnements, de sorte que l'État d'avancement n'est pas utile à la poursuite de ses travaux.

En conséquence, soyez informé que le document déposé sous le sceau de la confidentialité sera détruit de manière définitive et ne sera pas utilisé pour les fins de l'enquête.

Prenez note que, conformément à la Procédure, votre lettre datée du 30 juin 2026 ainsi que la présente seront déposées au dossier de la commission et rendues publiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Antoine Morissette
Président
Commission d'enquête
Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine